

LISE PAYETTE

Docteure *honoris causa* en études féministes de l'UQAM

par Marie-Andrée Roy, directrice



Lise Payette

Nous avons le cœur en fête ! Madame Lise Payette a été faite docteure *honoris causa* en études féministes ce samedi 13 juin, à la collation des grades de la Faculté des sciences humaines. Ce diplôme honorifique est décerné à des personnes d'un mérite exceptionnel qui ont rendu des services d'une grande valeur à la société (Politique n° 3). Madame Payette est de ces personnes qui cumulent les contributions majeures pour la transformation de la vie des Québécoises et Québécois, particulièrement au chapitre de l'égalité entre les sexes et de

l'avènement de plus de justice sociale. Voilà des réalisations en véritable concordance avec les valeurs promues par l'UQAM ! L'œuvre de madame Payette a de profondes résonances politique, culturelle et sociale et conserve une incroyable force d'interpellation en ces temps où on ne se gêne pas pour questionner les acquis féministes et «rentabiliser» les politiques sociales.

L'œuvre de madame Payette est considérable. Que ce soit comme journaliste, animatrice-intervieweuse, députée, ministre, auteure, scénariste, chroniqueuse elle n'a eu de cesse de questionner les modèles établis des rapports entre les sexes et de proposer de nouvelles avenues pour que les Québécoises se tiennent «debouttes» ! Les jeunes cinquantenaires se souviennent d'avoir négocié dur à la maison pour écouter *Appelez-moi Lise* le soir à 23 h à la télévision de Radio-Canada où avec humour elle défaisait les modèles reçus et investissait sans vergogne les chasses gardées masculines. Ce n'est pas sans émotion que

l'on tourne les pages de la première politique québécoise en matière de condition féminine, *Pour les Québécoises: Égalité et indépendance*, adoptée en 1978 et qui a tracé la voie du changement pour toute une génération de femmes et d'hommes. À chaque fois que nous acquittons nos redevances à la Société de l'assurance automobile du Québec nous disons merci à madame Payette pour avoir instauré envers et contre tous une politique juste et équitable en matière d'assurance automobile. Nous n'avons pas oublié les personnages des téléromans de *La Bonne aventure*, *Des dames de cœur*, de *Marilyn*, etc., qui nous ont permis de penser autrement les rapports entre les sexes, de questionner les stéréotypes sexistes et d'innover en matière d'affirmation de sujets femmes. Et nous lisons aujourd'hui avec bonheur les chroniques hebdomadaires qui paraissent dans *Le Devoir* où madame Payette ne se gêne pas pour bousculer les idées reçues et pointer sans relâche en direction de la justice sociale. On doit à madame Payette des politiques durables, un apport

..... suite à la page 2

... suite de la page 1 - M.-A. Roy

incontestable à la transformation des mentalités et à l'avènement de l'égalité entre les sexes. Elle demeure une source inépuisable d'inspiration pour toutes celles et ceux qui veulent bâtir ici et maintenant un monde meilleur. Sa carrière est celle d'une authentique docteure : identifier et circonscrire des problèmes, les analyser, proposer des pistes de changement et les mettre en œuvre. Celle qui a écrit sur *Des femmes d'honneur* (3 tomes) est aujourd'hui pleinement reconnue comme docteure d'honneur. Et nous en sommes fières!

Je tiens à remercier **Lyne Kurtzman** qui a travaillé avec intelligence et détermination à élaborer le dossier de candidature de madame Payette qui a été présenté par l'IREF aux différentes instances uqamiennes. Je remercie

également **Anne Rochette** et le **Conseil de la Faculté des sciences humaines** qui ont accueilli avec ouverture et enthousiasme ce dossier de même que le Comité d'attribution des distinctions honorifiques qui a recommandé à l'unanimité la candidature de madame Payette. Cette année, l'UQAM décerne six doctorats *honoris causa* à la suite des recommandations des conseils facultaires ; cinq vont à des hommes, un seul à une femme. Nous retenons de cet exercice que les instances sont loin d'être réfractaires à décerner des *honoris causa* à des femmes mais que nous avons, à la base, à être vraiment proactives si nous voulons que des femmes, des féministes se voient octroyer des doctorats d'honneur. Nous retenons la leçon !

Sommaire

↳ Lise Payette, Docteure <i>honoris causa</i>	p. 1
↳ Des prix et des bourses	p. 2
↳ Entrevue avec la professeure Louise Cossette	p. 3
↳ Finalistes / Concours 2008	p. 6
↳ Colloque international 2009	p. 7
↳ Libéralisation du marché du travail	p. 8
↳ Séminaire de recherche avec Elsa Galerand	p. 10
↳ Sexualisation des médias	p. 13
↳ Les passionnées de cinéma	p. 15
↳ Les vecteurs de la violence faite aux femmes	p. 16
↳ Droits des femmes et égalité	p. 18

Des prix et des bourses d'études 2009

par Lori Saint-Martin, coordonnatrice de l'enseignement

L'une des fonctions les plus agréables de la coordonnatrice de l'enseignement consiste à distribuer l'argent et les honneurs. Dans le premier ordre d'idées, le comité d'attribution des bourses, composé de Sylvie Jochems, de Thérèse St-Gelais et de moi-même, a décerné deux bourses de 500 \$ chacune destinées aux étudiant-e-s de nos programmes de premier cycle (celles qui, faute de candidatures, n'avaient pu être accordées l'automne dernier). Je félicite chaleureusement les deux lauréates **Marie-Hélène Bruyère**, étudiante au certificat en études féministes et **Sarah Sauvignac-Rousseau**, étudiante au baccalauréat en histoire de l'art, et leur souhaite bonne chance dans la poursuite de leurs études. Merci aux membres du comité et aux donatrices et donateurs qui financent les bourses.

Par ailleurs, le jury d'attribution du prix du meilleur mémoire de maîtrise,

composé de Rachel Bédard des Éditions du remue-ménage, d'Anita Caron, professeure émérite de l'UQAM et de Simone Landry, professeure retraitée de l'UQAM, s'est réuni sous ma présidence au mois de mai 2009. Huit mémoires étaient en lice pour ce prix et devant la qualité et la variété des sujets, le choix n'a pas été facile. Le jury, que je remercie de sa rigueur et de son travail acharné, a retenu ex æquo deux mémoires : «Le regard au féminin : analyse du cinéma des femmes au Québec» de **Marie-Julie Garneau** du Département de communication (direction: Gina Stoisciu et Philippe Sohet) et «Violence au féminin en juges 4-5 : entre normativité et subversion du genre» d'**Anne Létourneau**, du Département de sciences des religions (direction: Jean-Jacques Lavoie).

Marie-Julie Garneau montre, au moyen d'une documentation impres-

sionnante et d'entrevues très riches avec des cinéastes bien connues, que la situation des réalisatrices, loin de s'approcher de l'égalité, s'est détériorée au cours des dernières années. Une analyse rigoureuse et bien écrite, au ton personnel. Anne Létourneau se penche sur deux femmes bibliques, l'une juge, l'autre meurtrière, et étudie la part de la tradition et de la subversion dans le récit de leurs actions. Son étude se démarque par son érudition, sa maturité et la qualité de son expression. Les deux mémoires seront publiés dans les Cahiers de l'IREF. Bravo aux deux lauréates et bonne continuation! On trouvera dans ce numéro du bulletin (page 6) les noms des autres finalistes, que je tiens à féliciter également de leur excellent travail. La variété des sujets et la quantité des diplômées indiquent que les études supérieures à l'IREF se portent très bien.

Entrevue avec la professeure Louise Cossette

Les études comparées des sexes: un champ de recherche fascinant

par Isabelle Courcy, candidate au doctorat en sociologie-concentration études féministes



Photo: Denis Bernier

Louise Cossette est professeure et directrice des programmes d'études de premier cycle en psychologie. Elle a occupé la fonction de coordonnatrice de l'enseignement à l'IREF de 1998 à 2001. Dans cette entrevue, elle nous parle de son parcours académique, de son enseignement et de ses recherches.

IC : Pouvez-vous nous parler de votre parcours de formation ?

LC : J'ai fait mes études en psychologie à l'UQAM et deux années de

post-doctorat : une partie à l'Université de Montréal et l'autre à l'Université de Berkeley en Californie. Je m'intéressais à tout ce qui concerne la psychologie comparée des sexes. Ma thèse de doctorat portait précisément sur les comportements des bébés filles et garçons. Je voulais vérifier s'il y avait très tôt des différences entre les sexes qui pourraient expliquer pourquoi les parents et les autres adultes se comportent différemment avec les filles et les garçons. J'avais lu à peu près tout ce qui s'était publié sur la question. Les résultats des études n'étaient pas clairs sur deux points: les émotions et l'activité motrice. J'ai donc décidé d'observer des bébés filles et garçons à deux mois et à cinq mois

dans différentes situations pour comparer leur activité motrice et leurs réactions émotionnelles.

La grille d'analyse des expressions faciales des bébés que j'ai utilisée pour réaliser mes observations me laissait extrêmement perplexe. À ce moment-là, les études sur les émotions n'en étaient qu'au tout début. On commençait à peine à les étudier très sérieusement en science. Mes interrogations m'ont donc amené à faire un post-doctorat sur les émotions, mais toujours avec cet intérêt pour l'étude comparée des sexes. Ce champ de recherche est absolument fascinant.

Présentement, on assiste à une remise en question des conceptions traditionnelles des émotions. On délaisse de plus en plus la conception hiérarchique issue de la philosophie de la Grèce antique qui place la cognition au-dessus des émotions, les émotions étant associées aux femmes et la cognition, ou la raison, aux hommes. Les recherches actuelles suggèrent plutôt que les émotions et la cognition fonctionnent de façon étroitement liée et sans qu'une de ces composantes soit «mieux» ou supérieure à l'autre. En fait, les émotions et la cognition ne sont pas dissociables. Il y a des composantes cognitives dans l'émotion et des composantes affectives dans l'activité cognitive.

IC : Et avez-vous observé des différences entre les sexes chez les bébés lors de votre recherche de doctorat ?

LC : Très peu. J'ai observé les bébés filles et garçons dans plusieurs contextes et à deux âges. À deux mois, les filles souriaient plus lorsqu'elles interagissaient avec leur mère. Mais, à cinq mois, il n'y avait plus de différence et il n'y en avait pas non plus dans les autres situations. En analysant très finement tout ce qui a été publié sur la question, je me suis rendu compte que l'on ne trouve généralement pas de différence entre bébés filles et garçons. Cependant, lorsque l'on en trouve, les différences sont petites. On remarque également une très grande variabilité de conduites à l'intérieur des groupes sexuels. Les petites différences observées entre bébés filles et garçons pourraient donc

résulter de cette variabilité. Il ne s'agirait donc pas de véritables différences sexuelles.

IC : Pourrions-nous, à la limite, trouver les mêmes différences entre deux groupes de bébés filles ?

LC : Oui. C'est à peu près ce que j'en concluais dans ma recherche. Fait intéressant, lorsque j'ai voulu publier mes résultats, ceux sur les émotions en particulier, j'ai été refusé à plusieurs endroits. Ayant trouvé peu de différence entre les sexes, mes résultats étaient «sans intérêt scientifique». J'ai finalement publié dans la revue féministe *Sex Roles* qui a tout de suite accepté ma recherche. C'est intéressant de voir que le discours dominant voulait qu'il existe des différences entre les sexes, et ce, dès les premières semaines suivant la naissance. Pourtant, ce n'est pas ce que j'avais trouvé, ni dans mes résultats de recherche, ni dans le relevé de la documentation que j'avais effectué. Qui plus est, les méta-analyses démontrent très clairement que les différences entre les sexes, lorsqu'il y en a, sont minuscules et ce, pour la plupart des comportements et des groupes d'âge étudiés. En outre, ces différences apparaissent fortement liées à des facteurs sociaux. À titre d'exemple, on trouve une différence significative selon le sexe dans les aptitudes mathématiques avancées. Lorsque l'on regarde le niveau de formation des hommes et des femmes en mathématiques, il se trouve que les garçons sont plus nombreux que les filles à faire des études poussées en mathématiques, ce qui leur donnerait un avantage.

Autre fait intéressant à noter, au Québec, il n'y a généralement pas de différence significative entre les aptitudes mathématiques des filles et des garçons des écoles primaires. De surcroît, lorsque l'on en trouve, c'est plutôt les filles qui ont des résultats supérieurs à ceux des garçons. Ça va complètement à l'encontre du stéréo-

type. Ce qui est inquiétant, c'est de voir l'influence des stéréotypes dont les effets tendent à se concrétiser avec le temps. Par exemple, quand on interroge les enfants des écoles primaires sur la matière dans laquelle ils performant le mieux ou le moins bien, les filles se trouvent moins bonnes que les garçons en mathématiques, alors que leurs résultats scolaires sont identiques. À contrario, les garçons se trouvent meilleurs que les filles en mathématiques. Les parents et les enseignants le pensent également. On peut supposer qu'à long terme, ces idées stéréotypées finissent par avoir une influence sur les choix de carrière et les préférences des enfants, et aussi sur leurs aptitudes.

«... historiquement,
les écoles n'ont pas été
créées pour les filles.
L'école était d'abord
destinée aux garçons.
Pendant très longtemps,
on a même pensé que
les filles seraient
incapables de suivre les
classes et de développer
une pensée abstraite.»

IC : Un peu dans le même ordre d'idées, que pensez-vous du discours portant sur l'échec scolaire des garçons et qui suggère que l'école serait moins «adaptée» pour les garçons ?

LC : C'est un thème que j'aborde également dans mes cours et il n'y a pas de réponse simple au problème de l'échec scolaire. C'est vrai qu'il est très dommage de voir ces taux d'échec (environ un garçon sur trois). Toutefois, on oublie souvent de mentionner que c'est également une réalité qui touche environ une fille sur quatre. L'échec scolaire n'est donc pas un phénomène exclusivement masculin. L'explication

voulant que l'échec scolaire des garçons soit dû à la féminisation de l'école me laisse perplexe. À ce que je sache, historiquement, les écoles n'ont pas été créées pour les filles. L'école était d'abord destinée aux garçons. Pendant très longtemps, on a même pensé que les filles seraient incapables de suivre les classes et de développer une pensée abstraite. Aujourd'hui, j'ai l'impression que le discours s'est renversé : les filles sont maintenant capables d'abstraction, mais il faut mettre sur pied des classes plus «concrètes» pour les garçons ! Il n'y a rien, dans toutes les études qui portent sur les compétences cognitives des garçons et des filles, qui montrent que les garçons sont, dans l'ensemble, incapables d'apprendre de façon abstraite alors que les filles, elles, le peuvent. Qu'il y ait des sous-groupes de garçons qui ont du mal à apprendre de façon abstraite, j'en conviens. Mais c'est également vrai chez les filles. Il faut plutôt chercher à comprendre les facteurs sociaux qui expliquent ces difficultés. Sauf exception, il n'y a rien dans le fonctionnement du cerveau des garçons qui les empêche d'apprendre de façon abstraite. Il y a également l'idée voulant que les femmes-enseignantes seraient trop nombreuses et que cela démotiverait les garçons. Cependant, une série d'études australiennes a démontré que le sexe de l'enseignante n'avait aucun effet sur les résultats scolaires des garçons. Ces études, répliquées au Québec, en arrivèrent à la même conclusion.

IC : Pouvez-vous nous parler du cours «Psychologie différentielle des sexes» que vous donnez et qui fait partie de la banque de cours offert en études féministes ?

LC : Quand je suis entrée à l'UQAM, en 1992, on m'a proposé ce cours que personne ne voulait apparemment donner. J'étais en plus une des rares au département qui connaissait bien

le sujet. J'avoue qu'au début, ça ne me tentait pas tellement. Je pensais qu'il s'agissait de choses que tout le monde connaissait. J'y suis donc arrivée un peu à reculons. J'ai donné le cours et quelle ne fut pas ma surprise de constater que non, tout le monde ne connaît pas ces choses-là, au contraire. J'étais complètement estomaquée de la lourdeur des préjugés, de la méconnaissance et de l'ignorance des gens. Ce cours est devenu en quelque sorte mon cheval de bataille. Quelques années après mon embauche, le département a fait une révision du programme de baccalauréat. On voulait éliminer ce cours. Je me souviens avoir fait un de ces batailles ! Pour moi, il était clair que le cours «Psychologie différentielle des sexes» était absolument essentiel à la formation des étudiantes et des étudiants. J'ai fini par avoir gain de cause après presque deux ans.

IC : Et vous avez des classes assez imposantes, je crois...

**«Les gens arrivent
encore trop souvent avec
l'idée que les hommes
viennent de Mars
et les femmes de
Vénus.»**

LC : Tout à fait. Et le défi est grand. Les gens arrivent encore trop souvent avec l'idée que les hommes viennent de Mars et les femmes de Vénus. Beaucoup de personnes inscrites sont en psychologie et une bonne cinquantaine, à chaque année, proviennent d'autres disciplines. Je trouve, cependant, une plus grande ouverture chez les étudiantes et les étudiants actuellement. Il y a quelques années, je pouvais avoir des interventions en classe du genre «Je ne vois pas tellement de problème avec l'excision. Ce n'est pas l'équivalent de la circoncision?» Ce type de commentaire, j'en entends de moins en moins. Je ne suis

pas en train de dire que les stéréotypes et les idées préconçues sur les hommes et les femmes n'existent plus. Je constate seulement qu'il semble avoir une plus grande ouverture dans mes classes maintenant. C'est encourageant !

IC : Quels sujets abordant de près ou de loin les rapports de sexe semblent particulièrement intéresser les étudiantes et étudiants ?

LC : Je dirais que les cours sur la sexualité, sur les comportements sexuels des hommes et des femmes, suscitent en général un fort intérêt. J'y aborde plusieurs sujets : l'homosexualité, les normes sexuelles, le double standard, l'intersexualité, etc. La question de la variabilité à l'intérieur des groupes sexuels est également un sujet qui semble particulièrement les intéresser. Il en est de même pour la psychopathologie, les agressions sexuelles, la violence conjugale. Quand on compare les sexes, c'est d'ailleurs là que les différences sont les plus marquées. Pensons, par exemple, à la violence sexuelle ou conjugale. Parmi les individus très violents, il y a toujours une majorité d'hommes et une minorité de femmes.

IC : Comment évalueriez-vous la place actuelle des approches féministes dans le domaine de la psychologie ?

LC : Au Québec, malheureusement, je dirais que c'est assez modeste. Ailleurs au Canada, leur importance est déjà un petit peu plus grande. Aux États-Unis, les différents courants féministes sont extrêmement importants en psychologie. Je ne peux pas expliquer pourquoi les perspectives féministes ont eu moins d'influence dans le domaine de la psychologie au Québec. Néanmoins, certains ouvrages, je pense entre autres à celui de Carole Gilligan, ont tout de même eu une influence considérable. Dans *Une si grande différence*, elle questionnait notamment les travaux de Kohlberg qui

affirmait que les femmes n'atteignaient pas le même niveau de développement moral que les hommes. Les études réalisées par la suite ont bien montré que les hommes et les femmes traversent les mêmes étapes du développement moral et de la même façon.

IC : Pourriez-vous nous parler de vos travaux présentement en cours ?

LC : Je mène actuellement des travaux sur les réactions émotives des bébés et sur celles des mères ; comment ces dernières agissent avec leur bébé fille ou garçon. Y aura-t-il des différences ? Je ne sais pas. La question reste encore peu documentée. Je m'intéresse également au rapport parent-enfant. J'ai mené il n'y a pas très longtemps une recherche où l'on comparait des parents en interaction avec leur jeune enfant dans différents contextes : père-enfant seul, mère-enfant seul ou père-mère-enfant. En situation d'interaction dyadique, il n'y avait pas de différence entre les interactions père-enfant et mère-enfant. Par contre, quand le trio était réuni, les pères, pour la plupart, étaient plus distants, comme si la relation père-enfant n'avait pas la même importance que la relation mère-enfant. Dans les cas où il y avait une relation particulièrement positive entre le père et l'enfant, cependant, on remarquait beaucoup plus de similitudes entre l'interaction des pères et celle des mères avec l'enfant. Dernièrement, j'ai également effectué une étude sur des enfants adoptés à l'étranger. Nous les avons suivi du moment de leur arrivée au Québec jusqu'à leur septième année et nous allons probablement les revoir à douze ans. La plupart de ces enfants sont arrivés dans un état absolument catastrophique au pays, mais ont fait un rattrapage considérable. En fait, nous nous intéressons aux facteurs qui favorisent cette récupération.

Ces travaux de recherche peuvent paraître à première vue éloignés des études féministes. Selon moi, ils y sont étroitement liés, ne serait-ce que parce qu'un être humain ça se construit. Un homme, ça se construit. Une femme aussi. Comment la socialisation fait des hommes, des femmes, des enfants, voilà ce qui m'intéresse. Malheureusement, trop de recherches tombent facilement dans des explications innées comme si la réponse se trouvait inévitablement du côté de la biologie. En fait, quand on y regarde de plus près, les gènes, les hormones, la biologie expliquent très peu de choses en psychologie.

IC : Vous avez également mené des travaux de recherche touchant les mères adolescentes, leur santé et celle de leur bébé. Pourriez-vous nous en parler?

«Si on veut une catastrophe, on laisse dans un coin une mère et son bébé en pensant que la mère suffit à son bébé et que le bébé suffit à sa mère.»

LC : Au départ, quand je me suis intéressée aux mères adolescentes, je voulais étudier une population qui, selon la documentation scientifique, présentait beaucoup de problèmes. Nous nous sommes en fait rendu compte que les mères adolescentes ne sont pas si différentes des mères adultes de milieux très défavorisés. J'ai comparé les mères adolescentes en relation avec leur bébé aux mères adultes de milieu très défavorisé. Nous avons trouvé très peu de différences entre ces deux groupes. Je me suis également intéressée à d'autres facteurs qui pouvaient favoriser une meilleure relation mère-enfant ainsi qu'un meilleur développement chez

l'enfant. Le soutien social est apparu comme un facteur capital. Comme je le dis souvent : «Si on veut une catastrophe, on laisse dans un coin une mère et son bébé en pensant que la mère suffit à son bébé et que le bébé suffit à sa mère». S'il n'y a pas de réseau social, ça ne fonctionne pas. Et cela est vrai pour les mères adolescentes comme pour les mères adultes. Nous n'avons pas encore terminé nos analyses. Par contre, d'autres études montrent clairement que les mères adolescentes qui ont un bon soutien de leur entourage s'en tirent beaucoup mieux que les autres.

IC : Vous avez occupé la fonction de coordonnatrice de l'enseignement à l'IREF, que retenir-vous de cette expérience ?

LC : Lorsque je suis arrivée à l'IREF, on m'a proposé de m'impliquer auprès des étudiantes qui participaient à l'élaboration de la revue *FéminÉtudes*. J'ai eu la chance de travailler avec un groupe d'étudiantes super motivées. Et la revue n'a pas cessé de paraître depuis. Je garde de beaux souvenirs de mon passage à l'IREF. Nous avons également organisé diverses activités pour la journée du 8 mars. Une étudiante avait, entre autres, mis sur pied une exposition d'œuvres de femmes. C'était formidable. C'est important qu'il y ait dans les différents départements des féministes qui s'intéressent aux rapports sociaux de sexe. Selon moi, il demeure également nécessaire qu'il y ait des lieux comme l'IREF où l'on peut se retrouver et d'où peuvent surgir de nouvelles idées, de nouveaux projets. L'IREF constitue un groupe de soutien et d'échanges qu'il est extrêmement important de préserver.

IC : Merci beaucoup Louise !

Noms des autres finalistes du Prix de publication du meilleur mémoire en études féministes de 2008

Janie BEAUCHAMP Sciences des religions

Titre: Les expériences religieuses ou spirituelles de femmes impliquées dans trois groupes religieux ou spirituels minoritaires réservés exclusivement aux femmes

Directrice : Marie-Andrée Roy

Catherine GIROUX Intervention sociale

Titre: La prise en charge des orphelins et des enfants vulnérables par les grand-mères au Burkina Faso, vers une piste d'intervention féministe face à l'épidémie du VIH-SIDA

Directrice : Maria Nengeh Mensah

Fanny JOLICOEUR Intervention sociale

Titre: La perception des militantes aînées au sujet de la place et du rôle des femmes dans la société

Directrice : Michèle Charpentier

Marie-Claude LABERGE Intervention sociale

Titre: Quitter un conjoint violent pour se plonger tête première dans l'inconnu: expériences d'hébergement de femmes dans les maisons pour femmes violentées en contexte conjugal à Montréal

Directrice : Nancy Guberman

Isabelle MARCHAND Intervention sociale

Titre: Comprendre la pérennité du plafond de verre : le cas des entreprises privées au Québec

Directrice : Christine Corbeil

Codirectrice : Johanne Saint-Charles (communication)

Catherine ST-GERMAIN-LEFEBVRE Sciences des religions

Titre: Femmes, ethnicité et religion : la communauté tamoule hindoue du Sri Lanka à Montréal

Directeur : Mathieu Boisvert

Codirectrice : Marie-Andrée Roy

Colloque international du 4 au 6 décembre 2009

La tuerie de l'École Polytechnique 20 ans plus tard : les violences masculines contre les femmes et les féministes

par Lyne Kurtzman, responsable du développement de la recherche et coresponsable du colloque

La tuerie de l'École Polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989, au cours de laquelle 14 femmes ont été assassinées, a laissé des traces profondes dans la société québécoise ainsi qu'au Canada et ailleurs dans le monde. La commémoration du 20^e anniversaire de cet événement sera l'occasion de réfléchir sur les significations sociales, historiques, philosophiques et politiques de cette tragédie, et d'interroger les analyses et les pratiques d'intervention sur les violences exercées contre les femmes et les féministes.

Une participation des quatre coins du monde

Cette commémoration sera notamment l'occasion de la tenue d'un colloque international prestigieux regroupant au-delà de 70 présentateurs: des chercheuses et chercheurs de différentes disciplines ainsi que des représentantes de groupes communautaires et d'organisations non gouvernementales. Certaines participantes sont basées au Québec, comme Micheline Dumont, professeure émérite de l'Université de Sherbrooke; d'autres au Canada, notamment à l'Université Ryerson ou l'Université de Calgary ; d'autres, enfin, viendront de l'étranger comme Patrizia Romito de l'Université de Trieste et l'historienne française Florence Montreynaud. Convergeront vers le colloque plus de 20 chercheurs-es universitaires et indépendants étrangers en provenance, des États-Unis, du Brésil, de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Australie, du Cameroun, du Congo, du Népal et de l'Inde.

Sous l'égide de l'IREF, le colloque met l'accent sur l'approfondissement des connaissances au sujet des violences perpétrées contre les femmes, et les féministes. L'événement prend place dans un contexte où des militants antiféministes se mobilisent au Québec, au Canada et ailleurs, depuis quelques années, pour délégitimer et miner les initiatives visant à prévenir les violences contre les femmes. Ainsi, le colloque relèvera les liens et le continuum existant entre différents types de violence sexuelle et sexiste perpétrée contre les femmes et l'évolution des actes de dénigrement ou de harcèlement des féministes commis par des masculinistes à différents moments du développement du mouvement des femmes. Différentes modulations de la violence seront considérées : violences conjugales, viols, actes terroristes, meurtres de masse, génocides, gynécide, violence lesbophobe, traite prostitutionnelle, pratiques ancestrales mutilantes, violence à l'école, au travail, dans la rue, dans les communautés autochtones et d'autres communautés où les femmes sont fortement exposées à la violence, etc. Quatre objectifs particuliers sont visés par le colloque: (1) mettre en commun des résultats de recherche et des innovations développés par les milieux scientifique et d'intervention; (2) préparer les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles universitaires aux exigences de la diffusion en recherche; (3) renouveler les approches et mesures de prévention en matière de violence dans la perspective de l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, et en tenant compte des spécificités culturelles ; (4) sensibiliser le public aux enjeux sociaux, culturels,

éthiques et politiques des violences que les femmes subissent à travers le monde.

La composition du comité organisateur illustre le caractère multidisciplinaire et le pluralisme de l'activité : **Francis Dupuis-Déri**, Département de science politique, UQAM, **Dominique Payette**, Département d'information et de communication, Université Laval, **Lyne Kurtzman**, Institut de recherches et d'études féministes, UQAM, **Mélissa Blais**, doctorante en sociologie, UQAM.

Une pluralité d'événements commémoratifs

Ce colloque constitue le volet scientifique d'un ensemble d'activités de commémoration du 20^e anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique organisées à l'UQAM en décembre 2009. Il côtoiera une pluralité d'événements, dont une exposition à la Galerie de l'UQAM, une exposition muséographique, un concert musical et un grand rassemblement public. Cette convergence d'événements ouvre l'espace commémoratif aux milieux des arts et de la culture et, ce faisant, elle contribuera à des interfaces fécondes avec le monde universitaire. Deux membres de l'IREF sont à l'origine du projet : Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, co-directeurs de l'ouvrage collectif *Le mouvement masculiniste au Québec – L'Antiféminisme démasqué* paru aux éditions du Remue-ménage en 2008. Les partenaires responsables de l'ensemble des activités commémoratives sont, outre l'IREF : le Service aux collectivités de l'UQAM, la Galerie de l'UQAM, la Fédération des femmes du Québec et Muséografic.

Recherche

Libéralisation du marché du travail et renforcement de la division sexuelle du travail

par Marie-Pierre Boucher, professionnelle de recherche



À l'avant-plan: **Gisèle Bourret**, comité mondialisation de la FFQ; **Francine Descarries**, co-chercheure; **Danielle Bellange**, militante à la FFQ et **Lyne Kurtzman**, coordonnatrice. À l'arrière-plan: **Dorval Brunelle**, chercheur; **Marie-Pierre Boucher** et **Yanick Noiseux**, professionnels de recherche.

La mondialisation structure notre emploi, notre vie familiale, notre consommation ; elle façonne les inégalités sociales. Nous avons donc voulu savoir comment plus précisément elle affecte les conditions de travail et de vie des femmes au Québec.

Une première recherche exploratoire, réalisée en 2003 et 2004, en partenariat avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ), visait à explorer les impacts de la libéralisation des marchés sur l'emploi des femmes au Québec. Sous la direction de Dorval Brunelle, Elsa Beaulieu et Philippe Minier ont décortiqué les grandes

données statistiques faisant état des variations dans la quantité et dans la qualité des emplois par secteur et par sexe. Les chercheur-s ont assurément constaté des variations, principalement dans les secteurs plus sensibles à l'exportation et à l'importation mais, ils ont surtout eu l'intuition de la multiplication des marchés du travail.

C'est à partir de cette intuition que Dorval Brunelle, Francine Descarries et Lyne Kurtzman, en partenariat avec la FFQ, ont élaboré un nouveau projet de recherche. Financé par le CRSH, celui-ci a permis d'étayer, dans un premier temps, l'hypothèse d'une transformation du système de l'emploi

selon le schéma « classique » de la participation des femmes à celui-ci. En alléguant que les travailleuses ont été historiquement reléguées au marché périphérique du travail, caractérisé par la précarité, les bas salaires et une couverture sociale réduite, il s'agissait de vérifier si la globalisation et les politiques de libéralisation concourent à la re-hiérarchisation des relations salariales sur la base des discriminations de sexe et de nationalité.

Marie-Pierre Boucher a alors effectué un bilan des écrits¹ qui a montré que les activités effectuées par les femmes et la croissance de leur taux de participation sont au cœur d'une globalisation néolibérale qui exploite la division sexuelle et transnationale du travail pour diminuer les coûts de production et exacerber la concurrence entre travailleuses et travailleurs. Par exemple, les inégalités de développement, ainsi que les politiques néolibérales d'austérité causent une migration féminine propice à l'essor d'une *chaîne globale des soins* qui s'alimente de ces deux mêmes phénomènes et confirme le confinement des femmes aux emplois de services personnels.

Ainsi, dans un deuxième temps, notre équipe a souhaité se doter d'un cadre permettant de produire des résultats à la fois originaux et pertinents en regard des rapports sociaux de sexe. À côté d'un questionnement épistémologique et critique portant sur la division sexuelle du travail et les différentes analyses féministes de la globalisation (une recherche bibliographique que termine Elsa Beaulieu), nous interrogeons le cadre normatif qui structure

les conditions de vie et de travail des femmes au Québec. Comme le suggèrent Marjorie Griffin Cohen et Janine Brodie², nous supposons, compte tenu de l'idéal d'égalité qui structure la normativité de l'État-providence, que le régime d'État social, en vigueur jusqu'à la fin des années 1970 environ, avait été plus favorable aux femmes que le régime néolibéral actuel. Notre équipe a dû nuancer cette hypothèse en cours de route.

Nos recherches ont mis en valeur que les différents paliers gouvernementaux opéraient, durant la période providentialiste, une claire discrimination envers les femmes qui touchait leur statut juridique, l'accès au travail ou la perception des droits sociaux. Si cette discrimination ne semble plus aussi franche en régime néolibéral – elle est en tous cas plus difficile à repérer –, force nous est de constater qu'elle continue bel et bien de structurer les conditions de vie et de travail des Québécoises.

«Nos recherches ont mis en valeur que les différents paliers gouvernementaux opéraient, durant la période providentialiste, une claire discrimination envers les femmes qui touchait leur statut juridique, l'accès au travail ou la perception des droits sociaux.»

Pour le démontrer, notre terrain d'enquête a été découpé en trois grands domaines d'analyse : le système de protection sociale, le système d'emploi et la famille. À partir des transformations qui ont lieu au niveau normatif, Raquel Duplin a alors

examiné les changements législatifs touchant la politique familiale, d'une part, et le domaine de la santé et des services sociaux, d'autre part.

L'examen de la politique familiale instaurée depuis les années 1960 a montré que c'est la période actuelle qui semble la plus à même de répondre aux besoins des familles, même si elle ne s'attaque pas de front à la division sexuelle du travail. En réponse aux revendications féministes et syndicales, cette période correspond en effet à la mise en place d'un véritable réseau de services de garde et à l'adoption, au Québec, d'une assurance parentale qui permet aux parents, quel que soit leur régime d'emploi, de pouvoir accompagner les premiers mois de la vie de leurs enfants. La chercheuse a aussi mis en évidence l'orientation travailliste de cette politique, i.e. qu'elle doit servir à stimuler l'activité salariale du plus grand nombre, indépendamment, parfois, de la qualité de ces emplois. Cette conclusion nous ramène donc sur le terrain des emplois.

En repartant des intuitions dégagées dans la précédente étude exploratoire, nous posons que les politiques de libéralisation des marchés entraînent une segmentation du marché du travail qui implique le maintien, voire même le renforcement de la division sexuelle du travail. À côté et en marge du marché du travail primaire (caractérisé par la stabilité d'emploi, des salaires élevés et une couverture sociale adéquate), cette segmentation implique à la fois une très importante hétérogénéité des statuts salariaux et leur flexibilité. C'est afin de contribuer à l'examen de cette segmentation et de documenter les changements dans la situation des travailleuses québécoises, que Yanick Noiseux et Marie-Pierre Boucher ont préparé huit «capsules d'impacts». Ces textes synthétiques couvrent des activités économiques où les femmes sont bien implantées, telles que la vente au

détail, la fabrication de vêtements, les soins à domicile, la téléphonie, les services financiers et l'économie sociale incluant les services de garde.

Qu'en retenir ? Ces secteurs ont tous été, d'une manière ou d'une autre, libéralisés, déréglementés ou privatisés ; des pertes d'emploi, de revenus, de protections sociales sont advenues et elles ont entraîné un effritement des moyens de luttés et de défense des droits. Dans ce processus de transformation vers plus de précarité, les femmes sont davantage affectées par la flexibilisation; elles pratiquent plus fréquemment le temps partiel, la plupart sans en faire le choix; les écarts salariaux se maintiennent ou s'accroissent en leur défaveur, et dans les cas où les réalités ont pu être comparées avec celles des hommes, il apparaît que les impacts sont plus dramatiques pour elles. En somme, la libéralisation et le changement de régime normatif entraînent de moins bonnes conditions de travail pour les femmes, situation, on l'imagine bien, qui n'augure pas des conditions de vie meilleures et qui accentue les inégalités pour un grand nombre de travailleuses.

¹ BOUCHER, Marie-Pierre, *Les femmes et la libéralisation globale. Bilan critique des écrits publiés depuis 2003. Document de recherche intégrant des données actualisées sur la situation au Québec*, Cahiers de l'IREF, n° 19 (à paraître).

² GRIFFIN COHEN, Marjorie et Janine BRODIE, eds., *Remapping Gender in the New Global Order*, Routledge, New York, 2007, 249p.

La dématérialisation des rapports sociaux

par Isabelle Courcy, étudiante au doctorat en sociologie-concentration études féministes



La construction de l'objet d'étude

D'emblée, Elsa Galerand souligne que son objet d'étude est centré sur ce qu'elle a choisi d'appeler «l'un des paradoxes de la *Marche mondiale des femmes de 2000*». Ce paradoxe tiendrait du fait que la Marche, d'abord et avant tout construite comme une lutte pour et au nom des femmes, fait l'impasse sur le problème de la division sexuelle du travail. Elle affirme en ce sens que «cette division échappait aux revendications de la *Marche mondiale des femmes de 2000*, comme elle échappait beaucoup plus largement au répertoire le plus médiatisé du mouvement alter mondialiste». De ce paradoxe, Elsa Galerand soulève les deux questions de recherche sui-

vantes: Comment expliquer que nous ayons délaissé la question du travail et de son organisation entre hommes et femmes? Quels ont été les effets de ce délaissement sur les autres axes de revendication ?

Problèmes rencontrés

Dès le début de son terrain, deux choses apparaissent à la chercheuse. Premièrement, elle est accueillie dans une organisation qui constitue un espace militant formalisé et professionnalisé. Deuxièmement, tout le monde ne participe évidemment pas à l'organisation internationale. En d'autres termes, sa position dans l'équipe des travailleuses lui donne accès à un segment de réalité de la mobilisation qui n'est pas représentatif du groupe

de femmes réellement mobilisées sous les bannières de la *Marche mondiale des femmes* à l'échelle internationale. Au fil de ses observations à l'intérieur de l'équipe, elle remarque que «la cohérence entre travailler *sur* la Marche comme mouvement social et travailler *dans* la Marche n'est plus tout aussi claire qu'au départ». En fait, deux réalités dissociées semblent prendre place : (1) la Marche comme lutte sociale et comme mouvement de femmes mobilisées dans l'arène internationale et (2) la Marche comme espace-bureau et comme organisation professionnelle. Puisque la Marche en tant que mouvement social constituait l'objet d'étude de la conférencière, il lui aura fallu non seulement mettre à distance la seconde, c'est-à-dire la période de l'observation dans l'équipe d'organisation, mais aussi évacuer ce que cette expérience lui avait permis d'observer, c'est-à-dire l'observation en temps réel de la Marche en train de s'organiser.

Selon Elsa Galerand, ce «besoin de mettre à distance» ce qu'elle avait vécu et observé à l'intérieur de l'organisation renvoie à deux problèmes d'ordre méthodologique : (1) un problème de savoir faire sur le terrain lié à la délimitation préalable de l'objet d'étude et (2) un problème de légitimité de la position de «chercheuse» vis-à-vis des militantes. Afin de contourner ces problèmes, Elsa Galerand a décidé de mener son analyse à partir des objectifs et de la structure symbolique de la Marche tels qu'ils sont définis dans le matériel discursif, les outils de mobilisation et la plate-forme de lutte commune.

Dans le cadre du séminaire de recherche présenté le 2 mai 2008 à l'Alliance de recherche IREF-Relais-femmes, madame Elsa Galerand, professeure adjointe à l'Université de Moncton, nous propose de réfléchir sur la dématérialisation des rapports sociaux, problématique centrale de sa thèse de doctorat codirigée par Francine Descarries (Sociologie, UQAM) et Danièle Kergoat (CNRS, Paris). C'est par le biais de la *Marche mondiale des femmes de 2000*, un terrain d'observation, de militance et de travail, qu'Elsa Galerand partage son cheminement analytique et théorique. Elle présente, dans un premier temps, la construction de son objet d'étude suivie des principaux résultats obtenus.

L'analyse matérialiste des rapports sociaux de sexe

Comme d'autres mouvements féministes, la Marche avait, selon Elsa Galerand, pour particularité de s'être construite sur l'appartenance de sexe, au nom des femmes et pour les femmes. Mais comment expliquer sociologiquement que des femmes de 161 pays puissent se reconnaître dans un appel à se mobiliser en tant que femmes? Comment expliquer que l'appartenance de sexe puisse servir de principe d'identification pertinent pour l'organisation d'une lutte sociale?

Selon la conférencière, il s'imposait de théoriser le groupe de femmes mobilisées sous les bannières de la Marche comme un groupe potentiellement mobilisable non pas pour des raisons biologiques mais pour des raisons proprement sociales. Il fallait en fait que l'appel de la *Marche des femmes de 2000* ait été ajusté à des prédispositions collectives, «à commencer par ce sentiment déjà-là et déjà-collectif d'appartenir au groupe des femmes», précise Elsa Galerand. D'où l'importance selon elle d'intégrer dans son analyse la construction sociale du sexe comme principe d'organisation sociale. Ce qui l'a conduite à utiliser la perspective féministe matérialiste de l'oppression des femmes, c'est-à-dire l'analyse selon laquelle les rapports de pouvoir qui produisent des hommes et des femmes sont des rapports de classe, en l'occurrence des rapports de domination symbolique, d'oppression physique et d'exploitation matérielle.

Le concept de classe de sexe

Le concept de classe de sexe utilisé par Elsa Galerand prend appui sur des redéfinitions féministes du concept de classe. Comme le souligne la conférencière, les féministes matérialistes ont démontré que le mode d'exploitation capitaliste n'a pas absorbé les

autres rapports de production. Par exemple, que le «sexage» de Colette Guillaumin ou le «mode de production domestique» de Christine Delphy était irréductible au capital. Les féministes matérialistes auraient aussi pensé la pluralité des rapports de pouvoir et les relations qu'ils entretiennent, sans les hiérarchiser les uns vis-à-vis des autres. Ainsi, aucune classe, qu'il s'agisse de la classe ouvrière, de celle des femmes, des racisés-es ou des colonisés-es, ne serait le produit d'une seule contradiction. En fait, chacune de ces classes serait intrinsèquement clivée par des rapports de pouvoir.

Selon la conférencière, le concept de classe appliqué aux catégories de sexe s'oppose au biais substantialiste qui prend les groupes de sexe pour donnés. Ces groupes n'existeraient que *dans et par* les rapports sociaux qui les produisent. Les hommes et les femmes apparaîtraient dans cette définition comme des groupes antagoniques et unis selon le principe dialectique de l'unité des contraires. Ces rapports seraient «sociaux», historiques et donc réversibles. Ils n'auraient pas de causalité biologique et donc rien dans le corps des femmes ne pourrait expliquer leur oppression.

En outre, l'application du concept de classe aux groupes de sexe opposerait à une compréhension idéaliste de l'oppression des femmes une explication matérialiste de cette oppression. En fait, l'existence de catégories d'hommes et de femmes ne reposerait pas seulement sur des idées qu'il suffirait de déconstruire par un jeu de langage ou par la transgression des normes. Selon Elsa Galerand, ces idées seraient absolument indissociables des conditions matérielles dans lesquelles les hommes et les femmes sont pris pour produire leurs propres moyens d'existence. Les hommes et les femmes ne seraient pas dans des situations d'inégalité uniquement pour des raisons idéologiques. Ils seraient

d'abord en position d'inégalité face à l'économie parce que les hommes s'approprient le travail des femmes.

La «dématérialisation» des rapports sociaux

Tel que mentionné précédemment, la réflexion d'Elsa Galerand sur la *Marche mondiale des femmes de 2000* se base sur l'absence de revendication s'attaquant frontalement au problème de la division sexuelle du travail, c'est-à-dire au problème de l'exploitation particulière que subit la force de travail féminine dans les rapports sociaux de sexe. En effet, alors que la Marche avait pour particularité d'avoir été construite comme une lutte de femmes en tant que femmes, sur la seule appartenance de sexe comme principe de classement mobilisateur, elle aurait pris une direction alter mondialiste laissant échapper l'enjeu que représente la division sexuelle du travail.

De façon plus spécifique, la plate-forme revendicative de la Marche se serait divisée en deux catégories séparées de revendications : (1) celles qui consistaient à lutter contre le «capitalisme néolibéral» jugé responsable de la pauvreté et (2) celles qui visaient à lutter contre le «patriarcat» et «les violences faites aux femmes». Bref, les revendications économiques auraient eu pour point commun de s'attaquer à des politiques économiques qui ont des effets sexués mais qui n'expliquent pas l'exploitation particulière que subit la force de travail féminine.

Mais comment expliquer l'absence de revendication s'attaquant frontalement à la division sexuelle du travail, à l'exploitation du travail gratuit notamment au regard de son importance dans la vie des femmes dans le cadre d'une plate-forme de lutte construite pour les femmes? Quels sont les effets de cette occultation sur les autres axes de revendication, en matière de

reproduction, de sexualité, de violences faites aux femmes, mais aussi en matière de lutte contre la pauvreté, d'opposition au capitalisme néolibéral et à la mondialisation ? Face à ces questions, la conférencière soulève deux hypothèses.

Un effritement de la division sexuelle du travail ?

La première hypothèse est celle d'un ajustement au délaissement du problème de la division sexuelle du travail et à l'assignation prioritaire des femmes au travail gratuit. En s'appuyant sur les données statistiques, Elsa Galerand soutient que l'essentiel de l'exploitation de la force de travail féminine se réalise en dehors de l'échange marchand et du rapport salarial. D'après les estimations, il n'existerait pas d'explication objective au délaissement de la question du travail domestique ou gratuit dans le cadre d'une lutte conduite pour les femmes. Le travail réalisé gratuitement, non échangé contre rémunération occuperait les deux tiers du temps travaillé des femmes. La proportion serait inverse pour les hommes : les deux tiers de leur temps travaillé sont consacrés au travail rémunéré. Cependant, Elsa Galerand insiste sur le fait que les militantes venues des quatre coins du monde ne peuvent pas s'appuyer sur une communauté de situation pour construire un rapport de force politique collectif sur la question de la distribution sexuée du travail. En effet, le rapport que les femmes entretiennent au travail, qu'il s'agisse de l'emploi ou du travail domestique, n'est pas unifiable. Il varierait en fonction des positions occupées dans les rapports sociaux. En ce moment, nous assisterions au contraire à une dualisation de l'emploi féminin et à une division de plus en plus poussée du travail reproductif entre femmes. Cependant, ces deux tendances ne sembleraient pas effriter le rapport dissymétrique que les hommes et des femmes entretiennent au travail gratuit ou rémunéré.

La division du travail dans la Marche mondiale ?

Une fois écartée l'hypothèse selon laquelle on assisterait à un effritement de la division sexuelle du travail au profit d'autres formes d'exploitation, il fallait selon la chercheuse aller voir du côté des militantes et du mode d'organisation de la Marche mondiale des femmes. Il s'agissait de voir s'il n'y avait pas du côté de la composition sociale du groupe des organisatrices de la Marche et du côté de l'organisation du travail d'élaboration des revendications, des éléments qui pouvaient expliquer l'impasse sur le travail.

À cet effet, la conférencière propose que les militantes qui ont organisé la Marche et qui ont élaboré les revendications auraient bénéficié des acquis du mouvement féministe québécois, notamment sur le plan de leur rapport à l'emploi. Dans une certaine mesure, elles échapperaient au sort qui est réservé à la très grande majorité des femmes sur le marché du travail, soit la déqualification. Les organisatrices de la Marche, en tant que des militantes professionnelles, n'auraient pas eu à revendiquer leur qualification et ceci aurait pu contribuer à expliquer qu'elles n'aient pas perçu le travail comme un enjeu central. Cependant, ce rapport particulier à l'emploi ne pourrait pas être explicatif à lui seul.

Du côté de l'organisation, la division du travail militant dans la Marche pourrait également fournir certaines explications. Dans la Marche, une division du travail aurait pris forme entre théoriciennes et praticiennes ; entre celles qui se chargeaient du travail intellectuel et celles qui se consacraient à la «job de bras», expression qui apparaît pour Elsa Galerand significative d'une déqualification d'une partie du travail militant. De plus, les travailleuses de la Marche, partageant un sentiment d'incompétence en matière d'économie, auraient été plus enclines à s'appuyer sur des revendications déjà-là, en particulier celles du mouvement alter mondialiste.

En outre, le fait que l'espace-temps militant soit professionnalisé et que le rapport au temps militant soit calqué sur le rapport au temps professionnel semblerait également explicatif. En effet, «Le temps du domestique est exclu de l'organisation de la Marche mondiale des femmes, de l'espace collectif, ce qui contrarie sans aucun doute l'apprentissage collectif nécessaire à la construction d'un rapport politique au travail domestique», explique la conférencière.

«Cette tendance à réduire la domination masculine à ses dimensions physiques et symboliques et à oublier que la domination masculine c'est aussi une oppression matérielle; un rapport social d'exploitation.»

Conclusion

Quoi qu'il en soit, la recherche d'explication ne pourrait se faire sans tenir compte de la dématérialisation des rapports sociaux. Ce à quoi réfère Elsa Galerand est «cette tendance à réduire la domination masculine à ses dimensions physiques et symboliques et à oublier que la domination masculine c'est aussi une oppression matérielle ; un rapport social d'exploitation». L'analyse de contenu de la *Marche mondiale des femmes de 2000* effectuée par la chercheuse témoignerait de la dématérialisation de l'oppression des femmes. En effet, ses résultats ont révélé des formes symptomatiques de dématérialisation: une définition restrictive du travail pour

laquelle seul le travail professionnel est pensé comme du travail, un usage détourné de la catégorie d'exploitation dans l'analyse de la pauvreté (on oublie que si les femmes sont plus pauvres c'est parce que les hommes s'approprient leur force de travail) et une tendance à dissocier les violences physiques corporelles de l'exploitation.

C'est donc à partir de ces représentations dominantes du travail, de l'exploitation et de l'économie qu'Elsa Galerland a voulu montrer, d'une part,

comment elles contribuaient à expliquer que la division sexuelle du travail ne soit pas au centre des revendications de la Marche et, d'autre part, comment elles contribuaient à fausser l'analyse de la réalité du capitalisme néolibéral et des contradictions actuelles de l'organisation économique. Selon la conférencière, l'occultation de la division sexuelle du travail mène à des représentations faussées du capitalisme et de la manière dont il se reproduit. Elle ajoute que lorsque l'on oublie l'exploitation du travail des

femmes par les hommes, on s'appuie également sur des représentations tronquées de l'organisation des rapports économiques entre hommes, mais aussi entre femmes. En somme, «si les féministes veulent lutter contre le racisme, le capitalisme et les nouvelles formes de colonialisme, elles doivent prendre en compte la division sexuelle du travail», réitère Elsa Galerland.

(Le rapport du séminaire de recherche est disponible sur le site Web de l'ARIR: <http://www.unites.uqam.ca/arir/arir.htm>)

Des conférences

Cette section présente des comptes rendus de conférences présentées à l'automne 2008 et à l'hiver 2009 : *Sexualisation des médias : quelle perspective pour l'égalité ?* ; *Les passionnées de cinéma* ; *Les vecteurs de la violence faite aux femmes dans les pays en développement : l'exemple du Nicaragua* ; *La genèse d'un courant controversé dans le monde arabo-musulman et occidental : le féminisme islamique*.

Sexualisation des médias : quelle perspective pour l'égalité ?

par Anaïs Bertrand-Dansereau, étudiante à la maîtrise en sociologie

Présentation par madame Nathalie Roy, coauteure de l'avis du Conseil du Statut de la Femme (CSF) : «Le sexe dans les médias: obstacle aux rapports égaux» (mai 2008, 109 pages), mardi 2 décembre 2008.

Contexte : Le CSF a fait paraître en juin 2008 son avis sur la sexualisation des médias; de manière inhabituelle, cet avis a suscité de fortes réactions négatives, surtout de la part de médias (la rédactrice en chef de la revue *Châtelaine* est allée jusqu'à appeler à l'abolition du CSF). Le mouvement des femmes, qui avait déjà défendu le CSF à plusieurs reprises, a contre-attaqué en supportant le contenu du rapport. La conférence visait à présenter le contenu de l'avis et à débattre des enjeux qui y sont exposés.

Devant des réalités préoccupantes, notamment des données sur les pratiques sexuelles des adolescents-

es, la ministre responsable de la Condition féminine a demandé au CSF un avis sur la sexualité dans les médias, afin d'avoir des pistes d'action pour le gouvernement.

Le CSF a décidé de renverser le discours habituel sur «l'hypersexualisation des jeunes» pour parler de la sexualisation des médias. La sexualisation de l'espace public à des fins de profits n'est pas chose nouvelle — le CSF en parlait déjà dans les années 1970. La stratégie, qui n'a pas changé, est de provoquer le regard pour capturer l'attention des gens. Les consommateurs étant toujours plus blasés, les publicitaires ont recours à des images toujours plus choquantes pour attirer leur attention. Ce qui est quelque peu nouveau, c'est à quel point cette stratégie est désormais appliquée aux jeunes et aux produits et services qui leur sont destinés.

Les recherches portant sur la socialisation des adolescents sont nombreuses et formelles : l'adolescence est une période de recherche de modèles, pendant laquelle les jeunes sont très perméables aux influences qui les entourent. Dès les années 1950, on note une influence grandissante des pairs par rapport à celle des parents. Qu'il s'agisse de construction ou de reconstruction identitaire, c'est une période charnière du développement humain.

Des études ont aussi démontré que l'exposition à des contenus sexuels a des impacts sur les pratiques et les comportements sexuels des jeunes. Des entretiens réalisés auprès des jeunes mettent en lumière le fait que, en l'absence d'autres sources d'informations sur la sexualité, le contenu sexuel pornographique ou autre devient la référence de base de leur éducation sexuelle. Cela devient particulièrement

préoccupant lorsque l'on considère l'image des femmes qui est véhiculée dans ces contenus sexualisés, et le manque de recul qu'ont les jeunes par rapport à ces images. Un des effets constatés par diverses mesures des attitudes des jeunes est l'acceptation de la violence au sein des relations de couple. L'expérience de la violence conjugale est liée à une faible estime de soi chez les jeunes femmes.

La conférencière présente différentes données sur la sexualité des adolescents-es: relations avec pénétration, violence conjugale chez les 12-17 ans, expérience de violence conjugale à 16 ans.

Les médias deviennent des obstacles à l'égalité lorsqu'ils véhiculent des images dans lesquelles, de manière systématique, le pouvoir des femmes réside dans leur capacité de séduction, dans leur sexualité et leur « beauté ». Une certaine image est mise de l'avant, celle de la femme ou de la fille libérée, ouverte aux nouvelles expériences et qui vit sa sexualité librement — avec le repoussoir de la fille « coincée ». La sexualité des histoires d'un soir, traditionnellement masculine, est maintenant promue comme norme pour les filles aussi.

La conférencière termine en présentant les dix recommandations formulées par le CSF dans son avis, et en réaffirmant (pour répondre aux critiques) que le CSF n'a pas condamné « la séduction » ni même le fait que les adolescentes aient une sexualité active, mais bien la pornographie et la violence conjugale.

Une période de discussion entre la conférencière et l'assistance a suivi.

On a d'abord rappelé le rôle du CSF comme organe consultatif auprès du gouvernement, ainsi que ses missions d'éducation et de soutien aux groupes de femmes. À cause de sa place spécifique, et bien qu'il y ait concer-

tation informelle avec le mouvement des femmes, il n'y a pas de coalition formelle entre eux — et c'est aussi le cas pour les luttes sur la publicité sexiste.

Sur la question du lien entre la sexualisation et les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), il est évident que la causalité n'est pas directe. Toutefois, il y a bel et bien des liens établis entre la consommation de matériel pornographique et les pratiques sexuelles à risque. Les médias sont un puissant agent de renforcement, voire même de modification, des normes sexuelles et amoureuses des jeunes.

Suite à l'abolition du cours de formation personnelle et sociale (FPS), les jeunes ont de moins en moins d'informations sur la manière d'aimer, sur les relations amoureuses et sexuelles. Malgré l'abolition de ce cours, les ministères de l'Éducation et de la Santé ont des outils d'éducation sexuels. La question de l'égalité doit notamment être abordée dans le cadre du cours d'Éthique et culture religieuse.

Lorsqu'une participante remarque que les jeunes filles qui adoptent les normes hypersexualisées sont marginalisées par leurs pairs, une autre se demande s'il y a vraiment de l'argent à faire avec ces images qui, finalement, ne sont pas du goût de la majorité des adolescentes qui les rejettent après y avoir jeté un regard critique. Il est toutefois souligné que l'adoption de normes sexistes ne passe pas seulement par l'habillement, et que des jeunes filles qui ont l'air « respectables » peuvent quand même intégrer des stéréotypes sexistes et nocifs. La question devient de savoir, lorsqu'elles sont constamment exposées à ces valeurs, si elles peuvent échapper aux normes véhiculées par la pornographie; et d'autre part, lorsque ces stéréotypes sont intégrés, s'ils ont un effet sur les pratiques sexuelles de la majorité des filles. Il est noté que les jeunes filles

entendent beaucoup parler d'hypersexualisation, et qu'elles sont généralement conscientes du phénomène. Il semblerait souhaitable que les interventions du gouvernement misent, au moins en partie, sur le sens critique des jeunes eux-mêmes.

On rappelle qu'il est important de lier la question de l'hypersexualisation à celle, plus large, des rapports égaux. D'autres expressions de ces rapports inégaux touchent les enfants, à commencer par les jouets différenciés selon le sexe. Il faut voir l'ensemble et ses multiples expressions pour comprendre les influences que subissent les enfants et les adolescents.

Par rapport à une question posée sur la définition d'un stéréotype, des participantes répondent avec l'analyse de Goffman (Erving Goffman (1977), *L'arrangement des sexes*) et les différents marqueurs d'une image sexiste, dont l'inconfort, la disponibilité, la sexualité vécue en fonction d'un homme réel ou potentiel. Quant aux produits, par exemple la lingerie, qui sont intimement liés à la séduction, ils ouvrent le débat plus large sur la possibilité de rapports de séduction et d'un érotisme égalitaire. Ces concepts, construits dans des rapports profondément inégaux, peuvent-ils être transformés et repensés comme égaux, ou faut-il avoir recours à de nouveaux concepts ?

Finalement, la conférencière souligne que les recommandations ont été examinées séparément, et en général ont été bien reçues par les responsables au sein des ministères concernés.

Les passionnées de cinéma, film de Marianne Khoury

par Anna Lupien, étudiante à la maîtrise en sociologie-concentration études féministes



Lynda Gadoury, directrice de la Bibliothèque centrale; Josiane Boulad-Ayoub, titulaire de la Chaire Unesco d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique; Lyne Kurtzman, responsable du développement de la recherche, IREF; Marianne Khoury, réalisatrice du documentaire sur les pionnières du cinéma égyptien; Nebal Tambouly et Amany Fouad, respectivement Consule et Vice-consule des affaires culturelles et de l'éducation, Consulat général d'Égypte

Les récentes actions du collectif québécois Réalisatrices Équitables ont mis en branle plusieurs questionnements sur la faible part de financement allouée aux films réalisés par des femmes. Alors que le sens commun tient l'égalité des sexes pour acquise, ce débat public sur la place des femmes dans l'industrie cinématographique québécoise nous rappelle combien il reste de chemin à faire pour que les femmes puissent occuper des positions d'avant-plan dans le monde du cinéma. L'occasion d'élargir les perspectives de ce débat et de prendre contact avec les parcours de femmes cinéastes d'autres parties du monde s'est présentée lors d'un visionnement suivi d'une discussion avec la réalisatrice égyptienne, madame Marianne Khoury.

Productrice de la série documentaire *Elles... Pionnières* sur des femmes des pays arabes méditerranéens qui ont marqué leur société par leurs parcours avant-gardistes, c'est en tant que réalisatrice des deux premiers opus du projet que Mme Khoury est venue présenter son travail, le 20 mars dernier, à la Bibliothèque centrale de l'UQAM.

Marianne Khoury vient d'une famille qui a travaillé dans l'industrie égyptienne du cinéma depuis les années 50. C'est sa propre passion pour le septième art qui lui a inspiré le documentaire *Les passionnées de cinéma*, qui retrace l'histoire de six pionnières du cinéma égyptien. Au-delà de l'analyse des obstacles qui freinent l'accès des femmes aux métiers de création, on constate que le travail de celles qui sont parvenues à exercer des métiers créatifs demeure méconnu. C'est dans

cette optique que s'inscrit la démarche de Marianne Khoury.

Khoury dit se sentir plus proche du genre documentaire que de la fiction. Elle aime particulièrement la recherche, la découverte des gens, le processus de compréhension du réel. Ces intérêts ont d'ailleurs donné forme à la trame narrative des *Passionnées de cinéma*, construite au fil des recherches menées par Nadia Wassef, qui joue le rôle de la réalisatrice lancée sur les traces des pionnières oubliées du cinéma égyptien. D'emblée, la quête semble ardue : alors qu'elle cogne à plusieurs portes pour trouver des informations sur la grande actrice Amina Rizk, Nadia se fait dire qu'elle doit continuer à demander, mais que personne ne sait rien...

Les recherches de Marianne Khoury, incarnées par le personnage de Nadia Wassef, finiront tout de même par porter fruit. On découvre ainsi avec elle comment des femmes ont marqué le cinéma égyptien en tant qu'actrices, productrices et réalisatrices. En filigrane des récits de ceux et celles qui ont côtoyé ces grandes dames, Marianne Khoury nous montre des extraits de leurs films réalisés au début du siècle dernier. À travers les anecdotes et les témoignages se dessinent des histoires uniques qui s'enchaînent et s'entrecroisent. Amina et Aziza, qui rêvaient de cinéma, ont fait leur apprentissage seules, à l'aide d'une simple caméra et d'un projecteur. Le film retrace aussi le parcours des inséparables Marie Queenie et sa tante Asia, libanaises d'origine, qui se font très tôt une place de choix dans le monde du cinéma égyptien. Rapidement, le grand sens artistique et commercial d'Asia et son flair pour les sujets populaires font d'elle une productrice prolifique.

En 1952, un coup d'état militaire vient bouleverser le paysage cinématographique égyptien. Dans ce contexte de régression de l'industrie cinématographique, Asia parvient tout de même à conserver un statut spécial. Productrice de premier plan, on dit qu'elle se distingue par son intelligence et par l'ampleur de ses budgets. Très minutieuse, elle s'implique activement à toutes les étapes de la production, du tournage et du montage de la cinquantaine de films qu'elle a produits. Aussi, lorsque les temps deviennent plus durs, elle va jusqu'à mettre sa maison en gage afin de pouvoir terminer un film.

Le trio constitué d'Asia, de Marie et de son mari Ahmed Galal sera à l'origine d'un important studio de cinéma, qui revêt pour Marie Queenie une importance capitale. La nationalisation du studio entraînera rapidement le déclin de ce lieu important du cinéma des égyptiens des années 50. Alors

qu'on assiste, dans le film de Khoury, à la vente aux enchères des dernières reliques de ce fameux studio aujourd'hui transformé en magasin, on comprend que les grandes histoires de ces femmes appartiennent à une époque révolue du cinéma égyptien.

Lors des discussions qui ont suivi la projection, Khoury dépeint la situation des femmes dans l'industrie cinématographique égyptienne en fonction des transformations historiques du contexte de la production. Les pionnières présentées dans le film ont évolué dans un contexte où le cinéma était produit de manière très artisanale. Une vingtaine d'années plus tard, alors que plusieurs hommes ont eu la chance d'aller étudier les métiers du cinéma à l'étranger, il devient plus difficile pour les femmes de prendre leur place dans l'industrie. Selon Khoury, les femmes sont assez présentes dans les métiers de la télévision et plusieurs sont monteuses. Toutefois, elles sont

toujours rares à réaliser ou à tenir la caméra.

En conclusion de son film, Khoury nous montre quelques jeunes femmes cinéastes qui échangent sur leurs expériences dans les écoles de cinéma et relatent comment elles se sont fait déconseiller de se diriger vers la direction photo ou vers la réalisation. L'une d'entre elles raconte comment elle s'est fait dire par un professeur de cinéma que le montage convenait bien aux femmes, leur laissant assez de liberté pour qu'une fois mariées, elles aient encore du temps pour farcir des courgettes dans la cuisine. Cette scène finale du film *Les passionnées de cinéma* nous rappelle que malgré le travail de ces extraordinaires pionnières, les femmes doivent encore surmonter des obstacles de toutes sortes si elles veulent devenir réalisatrices.

Les vecteurs de la violence faite aux femmes dans les pays en développement : l'exemple du Nicaragua

par Marilynne Claveau, étudiante à la maîtrise en études littéraires

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, madame Silvia Suares Rojas, directrice de la Fondation Casira, a donné une conférence le 9 mars 2009 portant sur les facteurs de la violence physique, psychologique et sexuelle faites aux femmes dans les pays en développement, en parlant spécifiquement du cas du Nicaragua. Cette communication était organisée en collaboration avec l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) et Médecins du Monde (MdM).

C'est en 1996 que madame Suares Rojas a fondé l'ONG Casira dans la poursuite de son objectif ultime de

«dédier [s]a vie à la lutte pour l'égalité des droits et la justice pour tous les êtres humains face à toutes les atteintes à leur dignité dans n'importe quelle partie du monde». Désirant améliorer les conditions de santé sexuelle des femmes et faire régresser la violence exercée envers elles, Suares Rojas et son équipe se sont associées à Médecins du Monde il y a sept ans pour maximiser leurs efforts sur le terrain dans le département de Matagalpa.

Après une brève présentation par madame Lyne Kurtzman, animatrice de la conférence et responsable du développement de la recherche à l'IREF, le président de Médecins du Monde Canada, Dr Nicolas Bergeron,

a pris la parole pour présenter la mission de l'organisme d'aide humanitaire. Déployé dans 69 pays, dont le Zimbabwe, la République Dominicaine, Haïti et le Nicaragua, MdM a pour objectif «d'offrir des soins de santé aux plus démunis de la planète». Sa vision personnelle de l'aide humanitaire correspond à un «engagement impartial dirigé vers tout être humain, blessé ou vulnérable, afin de protéger la vie». MdM a pour mission d'intervenir dans des cadres d'urgence et de crise. Il opère entre autres auprès des victimes du VIH/sida et des femmes violentées et met sur pied des projets de développement pour accompagner la population dans un souci de pérennisation des soins et des services. De plus, affirme M. Bergeron, MdM s'engage à

«dénoncer l'injustice sous toutes ses formes» auprès des institutions politiques, mais aussi à sensibiliser la population occidentale.

Suite à cette introduction, madame Silvia Suares Rojas a fait sa présentation. Animée d'un attachement pour sa terre natale, le Nicaragua, elle nous a offert un portrait paradisiaque de ce pays d'Amérique centrale bordé par l'océan Pacifique et la mer des Caraïbes. Puis, rapidement, elle a ancré son discours dans une réalité beaucoup moins édénique, celle de la situation des femmes dans les pays en développement. D'après les statistiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU), une femme sur trois est victime de violence — physique, psychologique ou sexuelle — dans le monde. Dans le cas du Nicaragua, la violence contre les femmes est pratique courante : « En 2008, 87 femmes ont été assassinées », a souligné Suares Rojas, et le bilan pour les mois de janvier et de février 2009 s'élève déjà à 12 assassinats. Elle expliquera tout au long de la conférence les causes, les vecteurs et les effets de cette violence trop souvent banalisée par les dirigeants du pays, par les organismes juridiques et policiers, ainsi que par les médias.

Cette violence résulte de différents facteurs religieux, politiques, sociaux et économiques, ne la justifiant pas en soi, mais favorisant sa manifestation et sa prégnance. Suares Rojas a d'abord accusé le fondamentalisme catholique de l'État, car l'Église exerce un contrôle étroit sur le gouvernement nicaraguayen du président Daniel Ortega. En effet, les autorités religieuses traditionnalistes, prônant une conception essentialiste de la femme, réduisent son rôle à sa fonction procréatrice. De cette vision réductrice découle un statut inférieur de la population féminine, ce qui, d'un point de vue juridique par exemple, entraîne une secondarisation du problème des femmes violentées ou tuées devant le

trafic de drogue et autres délits considérés comme prioritaires. Suares Rojas a également affirmé que des facteurs tels que l'inefficacité de la justice, la corruption des élus, l'extrême pauvreté de la population et le manque d'information participent du système de la violence. Celle-ci serait donc encouragée par la culture de domination sexuée et sexuelle des hommes sur les femmes, attestée par l'Église et l'État, minimisée par les autorités civiles et les médias.

Ces différents facteurs entraînent chez les femmes une ignorance des lois, de leurs droits et des ressources pouvant leur venir en aide. Les victimes de cette violence se retrouvent dès lors isolées de la sphère publique et de leur famille, confinées à la solitude, au silence et à la peur. En plus d'affecter les femmes dans leur intimité, cette violence a des répercussions sociales, économiques et politiques importantes. D'abord, ces femmes qui représentent 53 % de la population nicaraguayenne se retrouvent dans l'incapacité de travailler, ce qui empêche vraisemblablement le pays d'accéder à toutes les ressources susceptibles d'améliorer ses conditions économiques. De plus, les femmes se retrouvent fréquemment dans des situations de vulnérabilité : souvent malades ou en position de danger, elles font grimper les coûts de la santé publique. Ensuite, cette situation de perpétuelle violence accroît le taux d'émigration des jeunes filles voulant fuir vers le Mexique et les États-Unis. Elles disparaissent pendant le trajet, souvent victimes de traite humaine ou de traite sexuelle, jamais retrouvées. Comme le système de justice ne considère pas ces cas comme prioritaires, la cause de leur disparition ou de leur mort demeure inexpliquée.

Pour palier ces situations de désinformation, d'injustice et d'ignorance qui empêchent de mettre un frein aux cycles de violence, Suares Roja a proposé de renforcer les liens entre les

organisations comme Médecins du Monde et les initiatives locales. Elle a aussi réclamé une mise en application des lois déjà existantes au Nicaragua concernant les droits humains et celles sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle a également revendiqué une mise en application des normes et un respect des différents accords ratifiés lors des sommets mondiaux. Le travail à faire sur le terrain demeure colossal puisqu'il faut combattre les mentalités traditionnalistes, le système politique corrompu et atteindre des victimes isolées et souvent difficile à rejoindre.

Pour ce faire, Casira, Médecins du Monde et les autres ONG doivent user de stratégies, car réclamer directement l'égalité des femmes serait une erreur compte tenu du contexte politique particulier du pays qui ne permet pas de telles revendications. Madame Suares Rojas a évoqué la Journée internationale des femmes au Nicaragua, en affirmant qu'on préfère les actions discrètes et les campagnes de sensibilisation aux manifestations publiques qui seraient tout de suite cibles de répression policière. Quant à MdM, ils choisissent de centrer leurs opérations sur les questions de la santé plutôt que sur celles de la morale et de la justice.

Cette conférence a été « une invitation à la solidarité de l'ensemble des femmes pour parvenir à transformer ces sociétés patriarcales, qui ont trouvé comme moyens de reproduction l'exercice du contrôle de la sexualité des femmes et la pratique directe de la violence », a affirmé Marie-Andrée Roy, directrice de l'IREF, qui participait à la conférence. Elle a vu en l'exemple spécifique du Nicaragua une perspective éclairante de l'expérience des femmes de l'ensemble de la planète, qui sont aux prises avec différentes formes de violence et de contrôle de leur sexualité.

L'alliance entre la recherche universitaire et les organisations de coopération internationale : un levier pour l'égalité entre les femmes et les hommes à développer

par Sandrine Ricci, professionnelle de recherche à l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur le mouvement des femmes québécois et membre de l'IREF



Photo: Julie Martineau

Bernadette Ntumba, Point focal de la Commission territoriale pour la lutte contre les violences sexuelles, territoire de Uvira, République Démocratique du Congo; **Ariane Brunet**, Co-fondatrice de Urgent action Fund for Women's Human Rights in Conflict Situation et Consultante au Feinstein Famine Centre de Tufts University à Boston (USA); et **Michèle Asselin**, Présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et porte-parole de la Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes.

Compte rendu de la Conférence «Droits des femmes et égalité entre les sexes dans la coopération canadienne : Défis et perspectives», tenue les 19 et 20 janvier 2009 à Montréal.

Organisé par le Comité Québécois Femmes et Développement (CQFD) de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), en collaboration avec différents partenaires, cet événement a réuni plus de 200 participants-es et des panélistes de partout au Canada, ainsi

que quatre invitées provenant d'Afrique et d'Amérique Latine. Dans le contexte du 10^e anniversaire de la politique d'égalité entre les sexes de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), il importait de faire le point sur la situation afin de mieux relever les défis se posant aux organisations de coopération internationales (OCI) en matière de lutte pour l'égalité entre les sexes (ÉS).

Quelle intégration de l'ÉS ?

Selon un sondage réalisé par l'AQOCI, 65 % de ses organisations membres disent avoir intégré «l'approche genre» dans leurs pratiques. Myriam Gervais, professeure associée au Centre de recherche et d'enseignement sur les femmes de l'Université McGill, estime pour sa part qu'en dépit des politiques canadiennes et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), seulement deux projets canadiens sur cinq retiennent des objectifs reliés à l'égalité entre les femmes et les hommes, généralement dans le domaine des services sociaux. Les projets se montrant les plus imperméables interviennent surtout en économie ou n'intègrent pas les OMD dans leurs orientations. Chargée du programme Égalité entre les sexes d'Oxfam-Québec, Rita Soares Pinto note que les approches de type «transversal» ou «axé sur les programmes» se traduisent par une diminution des projets spécifiques pour l'ÉS. Ainsi, des quelques cinq cents ONG canadiennes qui travaillent en développement, seulement trois se concentrent exclusivement sur l'ÉS. Mme Soares Pinto considère qu'autant l'ACDI que les OCI doivent redoubler d'efforts pour favoriser l'intégration du genre : il s'agit selon elle d'une responsabilité mutuelle à renforcer par la mise en œuvre d'efforts concertés de veille et de pression, par la mise en commun de ressources et d'outils, ainsi que par le développement et la consolidation d'alliances stratégiques fortes entre les ONG locales et le milieu de la recherche universitaire.

Le financement des projets «genre» et des groupes de femmes

Les spécialistes réunies attribuent d'abord et avant tout l'intégration superficielle des questions reliées à l'ÉS et l'évaporation des politiques «genre» au manque de ressources, alors que deux tiers des ONG «femmes» détiennent un budget annuel de moins de 50 000 \$. Myriam Gervais remarque que les projets ciblant spécifiquement les femmes disposent de fonds très modestes en vertu du principe «L'égalité de genre n'a pas besoin de budget car elle est intégrée». Plusieurs participantes pointent du doigt les politiques du gouvernement fédéral conservateur et la tendance mondiale à accorder des subventions plus importantes mais moins nombreuses. Prudente parmi la salve de critiques contre l'ACDI, la directrice de la politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de cette institution, Diana Rivington, assure travailler «avec l'art du possible». Appuyant le plaidoyer de plusieurs panélistes, la présidente de la Fédération des femmes du Québec et membre sortante du Conseil de l'IREF, Michèle Asselin, rappelle l'importance d'appuyer autant financièrement que politiquement les groupes de femmes «qui portent une vision du monde dans lequel on veut vivre», ici ou ailleurs.

Les *gender mainstreaming* : bureaucratization et dépolitisation

Des conférencières attribuent également l'intégration superficielle des questions «genre» à la confusion autour des principaux concepts convoqués, de même qu'à la faiblesse des divers mécanismes d'institutionnalisation du genre. Le *gender mainstreaming* ou «approche intégrée de l'égalité» (AIE) a été établi dans le sillage de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995 à Beijing. Nombre

d'observatrices reprochent à cette approche son caractère «neutre», techniciste et dépolitisé. Ariane Brunet, co-fondatrice de Urgent Action Fund for Women's Human Rights in Conflict Situation, considère qu'on ne peut pas se contenter d'aborder la question des droits des femmes par la création de stratégies avec les paliers gouvernementaux plutôt qu'avec les ONG locales. «On défend quoi?» – demande la militante, «quand on parle d'ÉS, on parle de quoi, de qui? Il faut politiser nos débats». Parmi les enjeux majeurs corollaire de cette (re)politisation, plusieurs rappellent l'impérieuse nécessité de jeter un regard critique sur les façons d'octroyer du financement de l'ACDI et de mettre le système «au défi». Molly Kane, directrice d'Inter Pares, soutient que le discours de la coopération internationale ne mobilise pas assez des concepts-clés développés par les mouvements sociaux comme le patriarcat ou le colonialisme, tandis que Michèle Asselin précise que l'égalité entre les sexes doit se penser en termes de «lutte contre l'oppression des femmes». Cette exigence de (re)politiser les approches et de retrouver «l'esprit militant» des années 1980 revient donc en leitmotiv tout au long de la journée, de même que l'appel à maintenir une analyse *féministe* des enjeux. Dans un atelier intitulé «Milieu de la recherche et renouvellement des pratiques de la coopération internationale», Huguette Dagenais, anthropologue et professeure responsable de l'Université féministe d'été à l'Université Laval, constate pour sa part que les activités des chercheuses en études féministes et des travailleuses en OCI se mènent trop souvent en parallèle, mais que tout le monde gagnerait à collaborer, à condition que l'on renouvelle les perceptions réciproques parfois empreintes de préjugés.

Perspectives

Au chapitre des bonnes nouvelles, Gerry Barr, président-directeur général du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) considère que la Loi canadienne sur la responsabilité en matière d'aide au développement, adoptée en 2008, représente presque une «bénédiction» pour promouvoir les droits des femmes et ce, pour différentes raisons. La Loi donne notamment priorité aux besoins et conditions de vie des plus marginalisés-es. Elle précise aussi que l'aide canadienne ne doit pas servir à miner les droits de la personne lesquels ont priorité sur les intérêts (stratégiques) des donateurs. Enfin, la Loi met l'accent sur l'implication des populations touchées (renforcement des capacités) et sur les droits favorisant une telle participation, par exemple la syndicalisation. Quel impact aura cette loi pour les droits des femmes? Barr estime qu'il est encore trop tôt pour le savoir, mais qu'elle peut s'avérer un outil précieux d'autant qu'elle vient renforcer la politique de l'ACDI sur l'ÉS. Cette dernière a d'ailleurs fait l'objet d'une récente évaluation : le rapport devrait paraître bientôt. Il reste que, 15 ans après Beijing, le bilan des pratiques des organismes de coopération internationale en matière d'égalité apparaît à Robert Fox, directeur d'Oxfam Canada, comme «*not good enough*». Une collaboration soutenue entre les OCI et les chercheuses pourrait certes contribuer à améliorer la feuille de route du Canada dans la lutte contre l'oppression des femmes, encore faudrait-il que l'État alloue les fonds requis.

Une formation unique en français en études féministes

Au premier cycle

- ↳ **Certificat en études féministes**
- ↳ **Baccalauréat avec concentration en études féministes** intégrée à l'intérieur de tout programme où la structure le permet

Aux cycles supérieurs

- ↳ **Maîtrise avec concentration en études féministes***
 - † Communication
 - † Études littéraires
 - † Science politique
 - † Sciences des religions
 - † Sexologie
 - † Sociologie
 - † Travail social

NOUVEAU

- ↳ **Doctorat avec concentration en études féministes**
 - † Études littéraires
 - † Science politique
 - † Sciences des religions
 - † Sociologie

* ou tout autre programme avec l'accord du responsable

Bourses d'études offertes annuellement aux étudiantes et aux étudiants inscrits en études féministes dans le cadre des bourses d'excellence de la Fondation UQAM :

Bourses de l'Institut de recherches et d'études féministes

- ↳ deux bourses de 500 \$ au premier cycle
- ↳ une bourse de 1 000 \$ au deuxième cycle

Bourse Anita Caron-Institut de recherches et d'études féministes

- ↳ une bourse de 1 000 \$ au cycle supérieur

Bourse conciliation études-famille

- ↳ une bourse de 1 000 \$ aux premier et deuxième cycles (bourse ponctuelle offerte par des membres professeures de l'Institut)

Pour contribuer à l'un de ces fonds, un formulaire est disponible au secrétariat de l'IREF.

Ensemble, soutenons la relève



COLLABORATRICES

Anaïs Bertrand-Dansereau, Marie-Pierre Boucher, Marilyne Claveau, Isabelle Courcy, Lyne Kurtzman, Anna Lupien, Sandrine Ricci, Marie-Andrée Roy et Lori Saint-Martin

COORDINATION

Lorraine Archambault, agente de recherche et de planification et adjointe à la formation

MISE EN PAGE

Céline O'Dowd, secrétaire de direction et assistante de programmes